

L'abbaye Saint- Benoît d'Aniane.
De l'institution pénitentiaire à la base de plein air.
Approche ethnologique sur certains usages du
monument.

Recherche menée par

Christiane Amiel et Jean Pierre Piniès,
ethnologues Ethnopôle Garae

Communauté des communes Vallées de l'Hérault

Conjoncture.

L'originalité de la situation de l'abbaye Saint-Benoît d'Aniane aujourd'hui vient sans doute du fait, en dehors de ses qualités patrimoniales et architecturales intrinsèques, qu'elle se trouve au confluent de deux préoccupations qui nourrissent, ces dernières décennies pour l'une, plus récemment pour l'autre, la réflexion sur les monuments historiques : la première est faite d'interrogations sur le destin à accorder à ces monuments, la seconde est la traduction d'un intérêt nouveau pour le monde des prisons et le patrimoine carcéral.

En quelques décennies la réutilisation des monuments historiques a complètement bouleversé les perspectives d'analyse qui commandaient leur approche. Leur rôle de témoin mémoriel, essentiellement architectural, sans disparaître complètement a perdu de son importance et n'organise plus la réflexion sur leur devenir, leur conservation ou leur transformation. Ceci est d'autant plus vrai pour les bâtiments qui, détournés de leur fonction première, en général de culte ou de défense, se sont vus attribuer depuis longtemps des fonctions plus triviales d'économie ou d'utilisation sociale. Sans compter que cette mutation souvent ancienne, a changé la nature de l'édifice. Quelle que soit la volonté, choix ou au contraire obligation, ces monuments se sont, en effet, retrouvés en quelque sorte « habités », en prise directe avec une population qui, par la force des choses, a transformé l'esprit du lieu. Le monument perd donc ainsi, en partie, son statut de sentinelle chronologique et de marqueur du temps, de vestige patrimonial dans l'acception classique du terme, pour devenir un espace social, tantôt marginalisé, tantôt sacralisé, au demeurant, dans la sphère de l'*urbs* dans laquelle il s'inscrit. À l'évidence cette substitution d'usage a des conséquences d'autant plus profondes qu'elle s'inscrit dans la durée. Ainsi en va-t-il pour l'abbaye de Saint-Benoît, transformée en prison de 1850 à 1885 puis en colonie pénitentiaire et en structure de l'éducation surveillée jusqu'en 2002.

C'est à cette dernière fonction que nous sommes devenus plus attentifs maintenant. Longtemps, en effet, la prison et le monde de la prison ont surtout été l'objet de peur, de mépris ou de honte. À ce titre, considérés au mieux comme un mal nécessaire ils ont été rejetés ou voués au silence. Bâtiments lépreux et effrayants on n'avait de cesse de les oublier, de faire impasse sur leur noirceur. Or

depuis quelques années se manifeste un véritable intérêt pour le monde carcéral car il y a le sentiment qu'il fait partie intégrante du patrimoine, qu'il en est un élément essentiel. Ainsi des lieux traditionnellement bannis du champ du regard, les prisons, se mettent à revêtir de l'importance, à être lues comme des lieux symboliques et, en même temps comme des lieux de mémoire : nous assistons à une valorisation des traces subsistantes de l'ancienne affectation, cellules reconstituées, mannequins costumés, menottes, fers et autres instruments de stigmates, qui a même abouti à la création, à Fontainebleau, d'un Musée National de la prison en 1980. Sans oublier de nombreuses initiatives locales comme Guingamp, Auray ou le fort de Joux... où les animations sur la vie carcérale et ses restitutions ont une bonne place. Aniane, précisément, s'inscrit dans cette réflexion plus vaste sur la perception du monde carcéral. Dans cette perspective son expérience pénitentiaire devient donc un bel exemple et un beau terrain de réflexion. Quel destin donner au monument en respectant les variations de sa trajectoire, sa personnalité et, plus précisément, les ultimes fonctions qui ont forgé son identité comme sa vocation de colonie pénitentiaire ? Ce dernier état peut-il faire oublier le passé ou au contraire n'est-il pas le dernier avatar d'une métamorphose, initiée pour ainsi dire depuis sa création, marquée très fortement par une thématique qui peut servir de fil rouge, celle de « l'enfermement ». Dès l'origine l'abbaye de Saint-Benoît se trouve, par sa nature, coupée de bon nombre de liens avec le monde séculier. Mais, quelles que soient ensuite les vicissitudes de son destin religieux, de bonne fortune en destruction puis en reconstruction, Saint-Benoît semble ne rien perdre de cette vocation quand l'abbaye est vendue en 1791 au titre des biens nationaux. Certes les moines disparaissent, elle s'ouvre aux laïques, mais à quelle fin ? Le couvent se fait usine, manufacture de coton, et quoique que le détail de cette dernière aventure n'ait pas encore été étudié, il y a de bonnes chances de croire que la situation ne devait pas être meilleure qu'ailleurs à la même époque, soit des conditions de travail très pénibles, des journées de labeur de plus de dix heures scandées par le bruit des machines et les odeurs étouffantes du filage. À la rigueur monacale choisie a succédé un enfermement subi cette fois. Puis, en 1843, l'usine en faillite est vendue à l'État qui, deux ans plus tard, décide de la transformer en maison centrale de détention qui deviendra même « maison de force » en 1879, accentuant encore sa sévérité. Par ailleurs une petite garnison militaire s'installe à Aniane, l'Armée étant censée prévenir tous les désordres que pouvait entraîner la présence d'une

population dangereuse. Assez tôt, un courrier de 1854 en fait preuve, par souci d'économie l'État envisage la décision de fermer la prison car le département en comprend déjà deux ce qu'il considère comme exceptionnel. La disposition est mal vécue tant au plan régional qu'au au plan local : la Faculté de Médecine de Montpellier s'insurge contre cette mesure car « elle reçoit de cette prison les sujets anatomiques qui lui sont nécessaires et qui sont la base des premières connaissances médicales » (Bel 2006 : 22) ; quant aux Anianais ils invoquent le manque à gagner entraîné par cette disparition, mais les pressions, au final, n'auront pas raison de la volonté du gouvernement. Une solution est trouvée avec la création, dans les lieux, d'une colonie pénitentiaire industrielle et agricole qui a pour mérite de faire pièce à la fermeture de celle de Vailhauquès, colonie privée située à une quinzaine de kilomètres d'Aniane. Le nouveau destin de la petite ville est scellé : jusqu'à l'orée du XXI^{ème} siècle elle accueillera, sous des formes diverses, des mineurs en difficulté sociale ou judiciaire et, pendant des décennies, au nom d'Aniane sera étroitement lié celui d'une prison pour enfants, confirmant une dimension de détention qui apparaît comme une vocation primitive.

Comment évoquer le lieu et la mémoire qui s'y rattache ? Qui interroger ? Quelle valeur à accorder aux informations recueillies de la part des différents acteurs, qu'il s'agisse de ceux des Anianais vivant à proximité de l'institution, des Anianais qui y furent directement impliqués par leur travail, de ceux qui y furent détenus ? Quelle confiance faire aux documents administratifs ou aux déclarations des responsables ? Quel crédit apporter aux articles de journalistes ?

Autant de questions qui mettent d'emblée l'accent sur la fragilité des témoignages et la difficulté de « l'approche objective » dont rêvent les historiens et dont nous savons bien, par avance, qu'elle relève de la chimère, et ce quelles que soient les sources évoquées. Reprenons-les. Avec les acteurs les plus proches surgit immédiatement le problème de la subjectivité : gardiens il n'y a guère, formateurs ou éducateurs plus récemment ont du mal à ne pas gommer les aspects les plus délicats d'un métier qu'ils ont assumé pendant des années, à ne pas justifier des attitudes qui peuvent surprendre si on les isole de leur contexte. Chez les Anianais de « l'extérieur », la vision reste un peu lointaine et, malgré les transformations ou les contacts directs occasionnels, nombre d'aspects de la « colonie » au quotidien leur échappent et un certain nombre de stéréotypes peuvent

aisément remplacer réflexion et savoir. Sans compter que la mémoire, chez eux comme pour tous, est soumise à des aléas, à des oublis, à des reconstructions... Les détenus, ceux qui vécurent le lieu au plus près, nous ont laissé peu de témoignages écrits (au mieux une dizaine d'ouvrages et encore dans lesquels la part consacrée à Aniane ne consiste parfois qu'en passages sommaires), et ils sont peu diserts pour évoquer lors d'entretiens sur ce qui fut pour beaucoup un épisode douloureux. Au demeurant quel crédit donner à cette parole meurtrie, à cette mémoire encore à vif, elle aussi soumise aux fluctuations des omissions ou des réinventions ? Si nous nous tournons du côté de l'Administration il ne faut jamais oublier qu'elle s'emploie souvent à se montrer sous son meilleur jour, à minimiser la gravité de ses erreurs ou à dramatiser les situations selon les occurrences. D'autres matériaux, fournis par une autre source d'importance, la presse, ne vont pas non plus sans demander distance et lecture critique. À l'évidence très tôt, depuis 1898 voire peut-être avant, ils fournissent des informations « à chaud », mais cet intérêt a son revers tant ils offrent, tous, une vision extrêmement idéologisée sur laquelle nous reviendrons et qui oblige, en permanence, à replacer dans leur contexte les articles, à les lire au prisme des opinions et des passions qu'ils entendent privilégier.

Surgit par ailleurs, et en fait dans le même temps, une autre interrogation sur la nature de la « colonie » d'Aniane (nous employons ici, par commodité, le terme avec un sens générique pour désigner l'institution des origines à sa clôture, sans préjuger des bouleversements sémantiques et pratiques qui l'ont affectée), son originalité, sa spécificité. Est-elle un cas unique, atypique, ou bien un lieu d'enfermement et de réinsertion comme les autres colonies ? Doit-on lire ses péripéties comme des aventures singulières ou bien est-elle un miroir des tensions, des peurs et des désirs qui traversent l'histoire de l'éducation pénitentiaire de la jeunesse délinquante ? In fine comment parler d'un tel espace, comment le lire, comment en déchiffrer le sens ou l'entrelacs des significations ? La tâche est-elle seulement possible ?

A ces difficultés les historiens ont répondu par des études remarquables depuis les travaux pionniers et fondamentaux de Jacques Bourquin (voir les renvois dans les différentes rubriques de la bibliographie) jusqu'au très riche dossier, plus récent établi pour le master par Alice Bel (2006), sans oublier tous les articles publiés, depuis 1995, dans les *Cahiers d'Arts et Traditions Rurales*. Les choses en sont au point qu'il paraît présomptueux d'écrire sur Aniane après eux, mais nous

prenons le risque dans la mesure où l'approche que nous proposons, sous le nom d'anthropologie historique, en conjoignant les ressources de l'histoire et celles de l'ethnologie, permet peut-être de parcourir de nouvelles voies et d'éclairer des aspects laissés dans la pénombre. Tout en utilisant le matériau historique, il s'agira pour nous moins d'examiner le déroulement chronologique que d'analyser les lignes-forces qui le traversent et l'organisent, les discours qu'il suscite autant que les pratiques. En fait, plus que l'appréhension improbable voire impossible du vécu c'est l'imaginaire qui le nourrit que nous proposons d'étudier : que se dit-il à travers les gestes et les paroles de l'institution, des plus modestes ou des plus triviales aux plus dramatiques ? Comment dresser, dans le flux du non-dit comme du proclamé, le tableau des peurs, des visions du monde, des ambitions des acteurs qui s'agitent sur la vaste scène de théâtre que représente la colonie pénitentiaire d'Aniane ? Et, tout d'abord, dans quel contexte plus général s'inscrit-elle, sur quelle toile de fond, juridique et législative, se joue la geste de son quotidien comme de ses fondamentaux ?